

Les enjeux de la pauvreté en milieu rural - L'exemple de Noirétable

À la demande de la Mrie, un groupe de professionnels en formation continue au collège coopératif Rhône-Alpes (www.ccr.aasso.fr) a travaillé cette question sur le territoire de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez dans la Loire. L'étude, organisée au cours de l'année scolaire 2014-2015, a donné lieu à plusieurs entretiens menés auprès de : sept habitants, trois élus et plus d'une dizaine de professionnels du territoire. En automne 2015, l'étude a été présentée et débattue sur le territoire*. Le contenu original de ce travail est accessible sur le site internet de la Mrie (publication en 2015) ; nous proposons ici une reprise de quelques analyses rédigées par ses auteurs et enrichies par la Mrie. ■

*Les éléments de débat issus de cette rencontre ainsi que quelques statistiques complètent ici l'étude originale.

Présentation du territoire : la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez

La communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez a été choisie compte tenu de son double caractère : rural et précaire (pauvreté des habitants qui y résident)⁴⁰⁵. L'échelle communautaire de communes s'avérait pertinente tant sur le plan démographique que politique (les politiques publiques débordant le simple cadre communal).

► Taux de pauvreté en 2012

16,8 % CC des Montagnes du Haut-Forez
12,3 % Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Insee, DGFIP-FLSF

Ce territoire situé dans le département de la Loire s'inscrit dans un paysage vallonné et boisé. Proche de l'autoroute A72, à équidistance de Clermont-Ferrand et de Saint-Étienne, ce territoire est traversé par la route départementale D1089. Sa population bénéficie de la proximité de la ville de Thiers (Puy-de-Dôme), mais est intégrée à l'arrondissement de Montbrison.

La communauté de communes compte un peu moins de 3 600 habitants en 2013 pour une superficie de 154 km², soit une densité de population de 23,3 habitants au km² (contre 111 habitants au km² en moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes). Le territoire connaît un recul démographique progressif de la population sur le territoire. En 1968 il comptait 4 800 habitants alors qu'en 1990, il n'y en avait plus que 3 900. Sur la période de 2007 à 2012, la population des 15-44 ans a diminué au profit de la population âgée fortement représentée aujourd'hui. La population installée depuis des décennies, voire des générations est nombreuse : en 2013, près d'un tiers des habitants de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez résidaient dans leur logement depuis au moins 30 ans, contre un peu moins de 18 % en Auvergne-Rhône-Alpes⁴⁰⁶.

► Habitants de plus de 60 ans en 2013

36 % CC des Montagnes du Haut-Forez
22 % Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Insee, RP 2013

Malgré sa faible population, le territoire bénéficie de toutes les infrastructures nécessaires à la vie quotidienne et d'un grand nombre de services publics, principalement situés sur Noirétable : CCAS, maison des services des Monts du Forez (cf. encadré p.318), maison de santé, deux écoles maternelles et primaires, un collège, un lycée, une médiathèque, un cinéma, une base de plein air comprenant un plan d'eau, un établissement de jeux (casino, mécène du CCAS⁴⁰⁷), des transports en commun et une trentaine d'associations caritatives, sportives et culturelles.

⁴⁰⁵ La ruralité a été appréciée à partir du critère de population (moins de 2 000 habitants) et du zonage en aire urbaine (commune isolée hors influence des pôles). La pauvreté a été évaluée à partir du travail de classification des communes réalisé par la Mrie en 2014.

⁴⁰⁶ Insee, RP 2013.

⁴⁰⁷ Le casino reverse les pièces de monnaies perdues dans l'établissement (ces pièces sont appelées les « orphelines »).

Une vie plus simple en retrait de la société de consommation

Premier point marquant lié au caractère rural du territoire : la vie y est simple, les tentations de la société de consommation moins présentes qu'en ville. Il y a « *moins de tentations en campagne, pas de lèche-vitrines* ». Une professionnelle remarque que « *ça rentre dans les mœurs que les loisirs c'est secondaire* ». Face aux difficultés financières, les dépenses doivent être réfléchies, choisies : « *c'est limite, faut pas vouloir s'acheter un jean tous les deux mois. Faut pas faire du superflu, faut vivre un petit peu* ». Les habitants sont moins sollicités



Noirétable – Photo prise en automne 2014

qu'en ville, pas d'hypermarché, de grands magasins ou encore d'espaces publicitaires à chaque coin de rue. Un professionnel ajoute « *on ne dépense pas comme ça. C'est une autre mentalité, une autre génération* ».

Bien que les tentations soient moins nombreuses, comme cela a été précisé, il y a beaucoup de services et de commerces de proximité sur Noirétable. La présence d'une « *multitude de services* » est soulignée. Différents acteurs rencontrés relient cela au statut de chef-lieu de Noirétable, les habitants sont en quelque sorte « *privilegiés* ».

S'il y a moins de tentations qu'en ville, les habitants doivent aussi se contenter de ce qu'ils ont. Les personnes interrogées définissent leurs loisirs comme simples et liés à leur cadre de vie. Les plaisirs « *simples et peu onéreux* » sont mis en avant comme « *les promenades, la cueillette de champignons* », les « *randonnées* », etc.

Une autoproduction alimentaire encore présente bien qu'en recul au profit de modes d'alimentation plus urbains

Une partie des interlocuteurs, notamment les natifs du pays, soulignent l'avantage de pouvoir produire sa nourriture : « *mes parents avaient quatre, cinq vaches, faisaient le jardin, la volaille. La famille s'en sortait comme ça* » explique un habitant. D'autres rappellent qu'à la campagne, il y a toujours une possibilité de compenser le manque de ressources : « *je fais mon jardin, s'il fallait aller au magasin pour tout prendre, je n'y arriverais pas financièrement [...] On peut se débrouiller, à la campagne, ce n'est pas comme à la ville* ». Plus largement, la débrouille est citée comme étant un attribut des personnes vivant à la campagne. Des bénévoles de l'ADMIR (association de services à la personne) indiquent : « *à la campagne les gens sont plus débrouillards* » ; « *même une femme seule, elle va se débrouiller pour planter quatre patates et faire du troc* ».

Les élus et plusieurs professionnels regrettent que les gens ne profitent pas plus encore de cette possibilité de produire leur propre nourriture. Comme le confirme Agnès Roche dans son étude sur la pauvreté en milieu rural⁴⁰⁸ : « *contrairement aux idées reçues, le milieu rural est encore un endroit où il peut y avoir des difficultés à se nourrir. Disparition de la « culture potagère » avec l'uniformisation des pratiques alimentaires (livraison de surgelés par exemple)* ». Si chacun reconnaît que « *le fait maison* » coûte moins cher, l'évolution de la société tendant à la consommation pénètre la campagne dans un secteur pour le moins inattendu ! C'est exactement ce dont ont témoigné les acteurs lors de la restitution de l'étude en novembre 2015 : les modes de consommation s'urbanisent, les consommations s'orientant de plus en plus vers des produits issus de circuits longs : « *ce sont les ménages les plus pauvres qui vont acheter les plats les plus préparés* » témoigne le Maire de Noirétable.

⁴⁰⁸ Agnès Roche, sociologue à l'Université d'Auvergne, atelier pauvreté en milieu rural, lundi 5 mai 2015.

Une qualité de vie jugée meilleure qu'en ville

De nombreux témoignages mettent en "concurrence" les milieux urbain et rural. Un habitant compare sa situation avec la vie urbaine où il y a « *trop de monde, trop de bruit* ». Un autre souligne « *la sérénité et la tranquillité du milieu rural* ». Tous affirment mieux vivre en campagne qu'en ville. Une élue explique que « *les loisirs ne sont pas chers [comme la] baignade* ». Un habitant compare les prix pratiqués en ville et ceux à la campagne : « *la licence de badminton est moins chère* ».

« *En ville, si c'est pour vivre dans un clapier, je me défenestre* ».

Habitante du territoire

Ces propos vont dans le sens des analyses d'Alexandre Pagès dans son ouvrage « *La pauvreté en milieu rural* ». Ce dernier souligne « qu'au risque de forcer le trait, le monde rural symbolisait des traditions dépassées que les jeunes générations rejetaient massivement. Avec l'évolution des mentalités, son image a profondément évolué. La campagne ne représente plus cette France pauvre et ridée [...]. Bien au contraire, elle est considérée comme un havre de paix [...] les Français souhaitent s'installer à la campagne pour bénéficier d'un cadre de vie plus agréable »⁴⁰⁹. Cette aspiration de partir de la ville pour aller vivre à la campagne ne touche pas seulement une catégorie de la population aisée mais aussi les personnes les plus démunies.

Une difficile intégration

Pour autant, l'arrivée en campagne n'est pas évidente. Une habitante relate la lenteur de son intégration dans la commune : « *Il faut du temps, car je ne suis pas native du coin* ». Elle témoigne de l'effort que cela demande : « *il faut apprivoiser les gens, aller au-devant d'eux* ». Ces propos sont confirmés par un professionnel : « *il faut faire ses preuves, être dans l'intention de s'intégrer* ». Les plus jeunes se confrontent aussi à ces difficultés : « *certaines élèves sont en souffrance, car ils sentent toujours qu'ils ne sont pas d'ici. On le voit que ce sont des parisiens* ».

Une désillusion qui s'installe chez certains nouveaux arrivants

Globalement, il existe une désillusion importante concernant les conditions de vie en milieu rural. Attirés par des loyers peu chers ou un désir de changer de mode de vie, les gens se rendent compte que cela ne suffit pas. Ils sont confrontés à la réalité de la vie à la campagne et notamment à l'isolement. « *Curieusement, les gens venaient de Chambéry, des Pyrénées. Ils ont atterri à Noirétable, on ne sait pas pourquoi. Ils voulaient un loyer moins cher, un truc comme ça. Ils sont restés un, deux ans sans travail et ils sont repartis* » commente un professionnel du territoire. D'autres professionnels et habitants interrogés partagent ce constat : la faiblesse du coût du logement est un argument attractif pour les nouveaux habitants. L'élue aux affaires sociales de la commune ajoute : « *avec le Bon coin, les logements à louer pas chers, les personnes se retrouvent débarquées sur le territoire, sans avoir pris la peine de regarder les éloignements géographiques, les modes de gardes des enfants ou l'accès à l'emploi* ». Pour un nombre important de professionnels, la principale cause de départ des habitants est liée à la « *désillusion et au problème de distance* ». Les personnes pensaient qu'elles auraient une vie meilleure, mais n'avaient pas conscience des difficultés et des contraintes liées à ce milieu : éloignement, déplacements difficiles nécessitant un véhicule, coût du carburant et de l'entretien. « *Dans les familles en difficulté, on a beaucoup de gens de passage qui restent 3 mois à 1 an et puis ils disparaissent. Ils essaient la campagne en pensant que c'est plus facile* » relèvent deux professionnels.

Une fois intégré, une culture rurale de la communauté qui protège...

Une fois intégré, il existe à la campagne une solidarité, on se sent concerné, presque dans sa chair par la situation des autres : « *dans la ruralité on fait corps* » affirme l'adjointe aux affaires sociales de Noirétable. Une professionnelle emploie une autre métaphore corporelle afin de décrire ce qui la guide dans son action : « *la ruralité permet de prendre à cœur la situation* ». Lors des rencontres avec les élus nous avons été surpris par la fine connaissance qu'ils avaient de leurs administrés et par leur implication à leur égard. Deux élus ont confié s'être relayés pour veiller une personne âgée que l'hôpital avait renvoyée trop tôt à son domicile.

Un habitant oppose, à nouveau, la campagne à la ville où « *vous ne connaissez pas les gens* ». Malgré l'éloignement dû à la dispersion de l'habitat et aux difficultés de transport, le thème de l'interconnaissance qui

⁴⁰⁹ Alexandre Pagès (dir), 2005, *La pauvreté en milieu rural*, Presses Universitaires du Mirail, p. 29.

brise « l'isolement » est cité par beaucoup : « *c'est formidable, c'est ça la campagne tout le monde fait attention à l'autre* », une élue parle de « *connaissance mutuelle* ». Une professionnelle souligne que même si la solidarité se perd un peu, le souci de l'autre est toujours présent. Ainsi la mairie est alertée si une personne n'a « *pas rentré le bois* » ou pour « *un compteur d'eau qui ne tourne pas* ».

Ainsi, de l'avis général, il existe une entraide dans la ruralité : « *à mon arrivée sur Noirétable, je ne connaissais personne. Maintenant, je connais tous les parents d'élèves* », entraide qui vient compenser la dureté du territoire. L'absence d'anonymat et la solidarité existante en campagne sont l'une des richesses de la ruralité : « *il y a plus de solidarité [à la campagne] qu'en ville : en ville on se dit bonjour. À Noirétable, on se parle* » confie un habitant.

... pour autant la pauvreté reste cachée

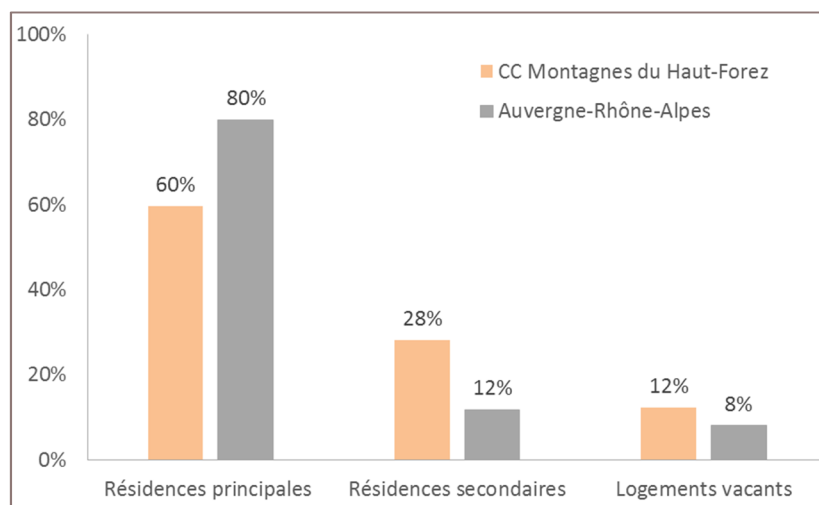
Cette interconnaissance peut toutefois se révéler être un handicap dans certaines situations : « *en milieu rural, on se connaît tous aussi, cela n'est pas forcément une aide, cela peut être un handicap, car faire appel à l'aide-ménagère ça veut dire qu'elle entre chez vous, dans l'intimité elles connaissent la famille. Car les gens ne veulent pas qu'on sache ce qui se passe chez eux* » précise un professionnel. De plus, malgré cette interconnaissance, les situations de pauvreté restent souvent invisibles : « *les gens ne veulent pas qu'on sache ce qui se passe chez eux. On ne voit pas de mendicité, ça c'est sûr* » précise un professionnel.

Malgré cette prégnance de la pauvreté sur le territoire, parmi les habitants que nous avons rencontrés, peu se définissent ou se reconnaissent comme pauvres. Les professionnels quant à eux soulèvent qu'« *on ne parle pas de pauvreté, il y a de la fierté à la campagne* ». Il est difficile pour ces personnes de demander de l'aide. L'ensemble des entretiens effectués tant auprès des habitants qu'auprès des professionnels, met en exergue les mots « *dignité* » et « *fierté* ». Les habitants veulent se débrouiller seuls. Demander de l'aide est vécu comme une situation d'échec. Un habitant indique que « *la fierté c'est la première chose dans la vie. Quand il n'y a pas de fierté, la vie c'est fini !* », ajoutant « *il y a aussi de la retenue, car c'est un peu honteux* ». Un professionnel soulève que cette situation s'accroît avec l'âge des personnes « *[Pour celles] qui ont entre 70 à 80 ans, c'est par fierté qu'ils ne demandent pas* ». Cela aboutit parfois à une aggravation des situations de précarité, à la limite de la survie : « *on trouve parfois des gens dans des taudis, et on se pose régulièrement la question : est-ce que l'on a beaucoup d'habitants comme ça sur la commune ?* ».

Des problématiques fortes autour du logement

Le parc de logements du territoire se caractérise par une forte proportion de résidences secondaires, en écho à l'attrait touristique du territoire. Apparaît également une part importante de logements vacants, attestant des potentialités d'accueil du territoire.

Catégories de logements en 2013



Source : Insee, RP 2013

Les difficultés liées au logement ont été régulièrement évoquées : « *on croit avoir fait le tour de notre territoire, et six mois après, nous sommes appelés sur une situation et nous nous rendons compte que le Monsieur ça fait vingt ans qu'il a un réchaud gaz de camping. Il existe des logements insalubres sur la communauté de commune de la montagne du Haut-Forez* » déclare un responsable d'association. Précisons que les résidences principales de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez sont, en 2013, deux fois plus nombreuses qu'à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes à ne pas bénéficier d'une salle de bain, d'une baignoire ou d'une douche⁴¹⁰. La commune de Noirétable a connu des opérations populaires d'aménagement⁴¹¹ en 1993 et d'importantes rénovations du bâti.

La plupart des logements encore vétustes appartiennent à des propriétaires. « *Il y en a c'est vraiment Bagdad. Si on va les voir on prend un coup de fusil. Il ne faut pas toucher à leur domicile. Je les connais ce sont des gens très bien. Mais leur chez eux on ne peut pas en parler. En général ce sont des personnes âgées. Souvent ce sont des anciens agriculteurs* ». C'est le cas par exemple d'un habitant qui a hérité de la maison familiale après une longue procédure. La maison est alors restée sans le confort minimal. Il a dû récupérer un poêle pour se chauffer. Il aimerait amener l'eau chaude mais n'a pas pu le faire faute d'argent : « *j'aimerais faire des travaux, mais tout seul, ce n'est pas facile. Ça me gêne pas de pas avoir de chauffage ou d'eau chaude, mais c'est de vieillir dedans, je suis jeune pour l'instant, mais dans 10 ou 20 ans ?* ». En lien avec un professionnel, des aides ont pu être sollicitées mais encore a-t-il fallu qu'il accepte de demander de l'aide. Côté location, le Président de la communauté de communes évoque le comportement abusif de certains loueurs et des cas de « *marchands de sommeil* ».

Pour tous, les dépenses d'énergie sont conséquentes. Ainsi, la température intérieure peut plafonner à 8°C chez certains agriculteurs pauvres. Le poêle à bois, pour ceux qui en ont un, ne permet pas toujours de chauffer suffisamment l'habitat. D'autres, par manque de moyens, n'allument pas le chauffage lorsqu'ils rentrent le soir. Des difficultés sont évoquées concernant les retraités. Ces derniers aspirent souvent à se rapprocher du centre-village afin de bénéficier des services communaux, ce rapprochement garantissant leur maintien à domicile. Lorsque le maintien à domicile n'est plus envisageable compte tenu de l'état fortement dégradé du logement, de la santé des personnes ou de l'éloignement des services de la commune, l'accueil en maison de retraite doit être envisagé. Mais le coût élevé de ce service est, pour de nombreux habitants, réhibitoire « *quand les gens ont une petite retraite, ils ne peuvent pas aller en maison de retraite* » affirme le Maire de Noirétable. Ainsi, même si une aide financière peut être sollicitée, les propriétaires ont tendance à la décliner : « *pour les maisons de retraites, on fait une demande d'aide sociale qui est prélevée par le Conseil Général au décès. Plus d'héritage possible* ». En effet, le Président de la communauté de communes déplore que pour ces personnes l'aide octroyée soit remboursable sur l'héritage de la personne : « *les gens qui ont un patrimoine très faible n'hésitent pas à faire appel à l'aide sociale. Pour les autres, ils sont hésitants* ».

▶ Ménages propriétaires de leur résidence principale en 2013 :

76 % CC Montagnes du Haut-Forez
 59 % Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Insee, RP 2013

Des emplois peu rentables

Si le territoire n'est pas particulièrement touché par le chômage, les emplois y sont rares et peu rentables. La part des établissements en agriculture, sylviculture et pêche est conséquente pour la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez : elle représente 21 % des établissements actifs fin 2013, contre 6 % au niveau régional⁴¹². Beaucoup de projets de reprise d'activités dans le secteur agricole s'inscrivent dans une alternative à l'emploi. Les professionnels interrogés regrettent que les repreneurs ne prennent pas suffisamment la mesure de la difficulté et des moyens nécessaires pour pérenniser les exploitations agricoles : « *ce n'est pas en faisant pousser trois patates et quatre poireaux que l'on peut arriver à vivre de son travail* ». Toujours concernant l'agriculture, le Maire de Noirétable alerte sur la politique agricole actuelle qui va rendre plus difficilement viable les productions de lait.

▶ Taux de chômage des 15-64 ans en 2013 :

10,2 % CC des Montagnes du Haut-Forez
 11,6 % Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Insee, RP 2013

⁴¹⁰ Insee, RP 2013 : 6,2 % pour la CC des Montagnes du Haut-Forez, contre 3,1 % pour Auvergne-Rhône-Alpes.

⁴¹¹ Une Opération Populaire d'Aménagement est une mobilisation de la population du quartier où on observe, on réfléchit et on élabore des propositions concrètes pour améliorer son milieu de vie.

⁴¹² Insee, RP 2013.

Les difficultés d'emploi présentes sur le territoire ne sont pas seulement liées à l'agriculture. Auparavant, davantage de propositions d'emploi étaient disponibles autour de Noirétable, notamment en raison de l'implantation d'une scierie qui a fini par se délocaliser. Or les habitants de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez sont près de 50 % en 2013 à ne disposer d'aucun diplôme (contre à peine plus d'un tiers au niveau Auvergne-Rhône-Alpes)⁴¹³. D'où la faiblesse des perspectives d'emplois pour les enfants d'agriculteurs. Un professionnel explique que les exploitants agricoles souhaitent transmettre leurs biens à leurs enfants sans toujours se préoccuper de leurs aspirations : « *il y a une volonté des parents pour que leurs filles ou fils deviennent eux-mêmes agriculteurs* ». Les jeunes reprennent l'exploitation de leurs parents sans formation professionnelle alors que c'est un élément très important. Il est nécessaire d'avoir un brevet de technicien agricole pour bénéficier des aides à l'installation et de la dotation jeune agriculteur. Par ailleurs, beaucoup de personnes occupent des emplois non reconnus socialement (aide-ménagère, assistante maternelle, etc.) en lien avec ce manque de diplôme et (ou aggravé par) l'isolement géographique dont elles souffrent. « *Les personnes s'accrochent au peu de choses qu'elles ont* » confirme un participant à la restitution de l'étude organisée en novembre 2015. D'autres constatent que les difficultés d'accès à l'emploi touchent plus durement les femmes sur le territoire. Le manque de qualifications sur le territoire engage souvent un recours à plusieurs emplois (ou plusieurs lieux d'emploi pour les métiers en lien avec les services à la personne). Or, cette diversité de lieux renforce les difficultés de mobilité et la faible rentabilité de ces emplois.

Une mobilité au cœur de tous les enjeux

La question des déplacements, nodale car impactant les autres domaines comme la santé, le travail, apparaît comme un enjeu majeur dans ce type de territoire ; la pauvreté venant renforcer les effets de l'éloignement. Ce phénomène peut enfermer les personnes dans un cycle infernal : sans travail, comment acheter une voiture ? Mais sans voiture comment trouver du travail ? Pour le Maire de Noirétable : « *la plus grande des pauvretés dans nos territoires est due à l'éloignement* ». Les transports publics sont peu développés et ne desservent pas les petites communes ; la mobilité à l'intérieur de la communauté de communes reste très limitée. En outre, la rudesse du climat et le relief caractéristique des moyennes montagnes accentuent les difficultés de déplacement. Chaque déplacement nécessite d'être réfléchi et anticipé. Les nouveaux arrivants par exemple, anticipent souvent mal ces difficultés.

Ainsi, le recours à la voiture est quasi obligatoire. L'impossibilité d'acheter un véhicule renforce les situations et le vécu de pauvreté. Par ailleurs, les acteurs de terrain constatent l'augmentation de comportements à risque comme la conduite sans permis ou sans assurance : « *il y en avait un qui prenait des chemins de traverse pour ne pas croiser la gendarmerie, car il n'avait plus de permis ni d'assurance* » confie un professionnel. Le coût de l'essence et de l'entretien des véhicules est pointé comme un frein au déplacement. L'ouverture récente de l'autoroute A89 permet un accès plus rapide et facilité vers les bassins d'emploi plus dynamiques. Néanmoins, quid des personnes non véhiculées ?

► **Moyen de transport utilisé par les habitants de la CC pour se rendre au travail en 2013 :**

- 80 %** la voiture
- 8 %** la marche à pied
- 1,5 %** les deux roues
- 1 %** les transports en communs
- 9 %** n'utilisent pas de transport

Source : Insee - RP 2013

La contrainte de l'éloignement et du manque de transport a un impact sur l'emploi. Une habitante regrettait d'avoir été contrainte de ne pas aller travailler en l'absence de son mari, qui seul est véhiculé : « *quand mon mari est parti voir ses parents, je n'ai pas pu aller travailler pendant 3 semaines, car il n'y avait pas de bus* ». De plus, si la mobilité organisée vers l'extérieur de la communauté de communes est mieux pensée que celle gérée en intra, les acteurs présents à la restitution organisée en novembre 2015 ont témoigné des réticences des habitants à envisager un déplacement vers les grandes villes (pour visiter, faire des courses, travailler, etc.). Cette difficulté à envisager un déplacement vers les grandes villes peut s'avérer pénalisante⁴¹⁴.

De même, la problématique des déplacements constitue aussi un obstacle dans l'accès aux soins des personnes dans la précarité. Dans le milieu paysan, l'éloignement est un obstacle supplémentaire qui rend le suivi médical plus difficile. Si la ville de Noirétable dispose d'une maison de santé⁴¹⁵ depuis février 2015 largement appréciée par les habitants, ces derniers regrettent le manque de spécialistes que ce soit dans le secteur médical ou

⁴¹³ Insee, RP 2013.

⁴¹⁴ Difficultés confirmées par une étude du CDIFF sur le travail des femmes en situation de monoparentalité.

⁴¹⁵ Médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeute et ostéopathe se côtoient pour répondre aux besoins des habitants.

paramédical : « pour l'orthophoniste, il faut aller à Boën ou Thiers, il y a un an d'attente. Il y a des gros besoins c'est primordial pour les enfants, on est sur des choses sérieuses » précise un professionnel. Le directeur du collège Schuman souligne la difficulté rencontrée par les familles lorsqu'il y a une dyslexie importante ou nécessité d'une prise en charge psychologique. Là encore, la solidarité familiale et des proches fonctionne comme une condition incontournable de la vie dans ce contexte rural.



Conscients de cet enjeu crucial, l'ensemble des acteurs du territoire se mobilise pour assurer la possibilité de se déplacer au plus grand nombre. Des initiatives locales se développent : service de transport de personnes à la demande, portage des repas ou navette pour se rendre au marché de Noirétable. À noter également, l'association Aid'Auto 42 intervenant sur le département de la Loire et qui propose différentes solutions aux problèmes de déplacements que peuvent rencontrer les personnes en insertion professionnelle (location de véhicules, transport à la demande, aide à l'autonomie de déplacement, informations sur les transports et covoiturage).

Un diagnostic sur la mobilité devrait être réalisé sur le territoire et permettre de dégager d'autres pistes. Quoiqu'il en soit, des actions en direction des services responsables des transports publics (Région, Département) comme la mobilisation des élus et des habitants pour le maintien de la gare de Noirétable sont indispensables. La mobilisation de fonds européens, déjà sollicités par la maison des services (permettant une accessibilité sur place à un certain nombre de services), semble constituer une autre piste à explorer. Notons également que lors de la restitution de l'étude en novembre 2015, les acteurs présents ont évoqué la possibilité de monter un garage collectif.

Un binôme élu-travailleur sociaux qui fait face aux difficultés des habitants

Face à ces difficultés souvent tues, les professionnels et élus du territoire semblent très investis. Les élus expriment leur solitude face à ces situations et expliquent être souvent sollicités par leurs administrés. L'élu est une figure du territoire repérée : on le croise, on discute et on peut lui demander de l'aide. Pour être moins stigmatisées, certaines familles préfèrent consulter le maire plutôt que de faire appel à l'assistante sociale. La collaboration entre la municipalité par le biais du CCAS et l'assistante sociale de secteur se révèle nécessaire et importante. L'élue aux affaires sociales rappelle que « [Nous travaillons] de concert avec les AS, dès qu'elles ont un dossier, elles le transmettent. Rencontres plus ponctuelles pour des situations dès qu'il y a une demande ». La facilité et la fluidité du travail en partenariat sont d'autres atouts du territoire reconnus par tous.

Autre ressource chère

à la maison des services : la maison des services. Cette dernière est née de la volonté d'acteurs locaux en 1985 (cf. présentation dans l'encadré ci-dessous). Auparavant portée par le lycée agricole du secteur, elle a connu d'importantes difficultés avant de pouvoir être prise en charge par la communauté de communes. Lors de la présentation de l'étude à Noirétable en novembre 2015, les acteurs ont évoqué l'énergie dont ils ont du faire preuve pour « sauver » ce dispositif essentiel aux habitants en difficulté financière : « si on est là aujourd'hui, c'est grâce à l'équipe, les élus et les habitants qui se sont bougés » précise les deux permanentes de la maison des services. La polyvalence de ce dispositif est un atout pour les habitants.

► La maison des services : centre névralgique de Noirétable

La maison des services exerce différentes missions dont une essentielle : être « un pôle d'ingénierie locale pour la création et le développement des activités et des emplois ». Elle a pour objectifs de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, accueillir, accompagner et suivre les porteurs de projet ; repérer et construire les offres d'activité du territoire. Elle accueille également dans ses locaux les permanences de la Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La maison des services centralise les annonces d'offre d'emploi, de reprises d'activités, les offres de formation. Les rendez-vous avec Pôle Emploi s'effectuent par l'intermédiaire des Visio guichets. Ces derniers évitent des déplacements longs et coûteux aux demandeurs d'emploi. En effet, l'agence de Pôle Emploi de Montbrison a déménagé dans la zone industrielle, loin du centre-ville et des transports en commun. Le déplacement de Boën à l'agence dure environ 1h30 avec une voiture.

Dans le cadre de la maison des services, des groupes de travail entre habitants en difficulté sont parfois constitués. Les assistantes sociales constatent que ces groupes créent une forte dynamique, qu'ils permettent aux habitants de sortir de leur isolement et de reprendre confiance en eux. ■



Un monde d'initiatives, un exemple pour d'autres territoires !

Cette étude fait ressortir le dynamisme des acteurs : élus, professionnels, bénévoles et habitants de ce territoire. Nous faisons l'hypothèse que le territoire avec la rudesse de son climat, les distances à parcourir, façonne les habitants comme les vagues sculptent les rochers côtiers. L'exemple des jeunes issus du « cru » qui s'en sortent mieux dans les déplacements que les nouveaux arrivants nous conforte dans notre intuition. Il nous semble que ce dynamisme, cette inventivité constituent de bons points d'appui pour le développement d'initiatives locales contre l'exclusion des personnes les plus précaires. Des initiatives locales qui méritent d'être soutenues car elles permettent de redonner de la fierté aux personnes tout en retissant le lien social qui tend parfois à se déliter, tout en assurant également le développement économique minimal nécessaire à la survie du territoire.

Ce travail nous a permis de faire ressortir tout le dynamisme des acteurs de ce territoire rural. Malgré toutes les difficultés liées à la raréfaction des services, aux restrictions budgétaires, nous souhaitons souligner comme Martin Vanier l'importance de changer nos représentations en mettant en lumière ce dynamisme rural. « Les campagnes [...] se réinventent toutes seules. Ce qu'il faut donc réinventer, sous cette impulsion, c'est la façon d'en parler, de se les représenter à nous-mêmes, de nous les rendre pleinement contemporaines »⁴¹⁶. Et si, renversant le paradigme où le rural n'existe qu'à défaut de l'urbain, le dynamisme de ces territoires, leur force, faite d'initiatives, de solidarités et de créativité servaient de modèle quant à la lutte contre les exclusions sur d'autres territoires ? ■ ■

Coordination :

Flora Perrier, MRIE

A partir d'une étude réalisée par Karima Boukacem-Hennouni, Gladys Brouard, Pierre Morand, Stéphane Négrier et Marie-Ange Venck
Et avec le soutien de Muriel Kayser, Collège Coopératif

Ont participé à cette étude :

ADMR Les Montagnes Foréziennes, l'association CILDEA, a Banque Alimentaire de secteur, Collège Robert Schumann, Conseil Départemental de la Loire, Mairie de Noirétable, maison des services de Noirétable, Mission locale de Noirétable

Merci aux sept habitants qui ont accepté de nous rencontrer.

⁴¹⁶ Olivier Mora (dir.), 2015 (2008), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Lyon, Éditions Quae, p.5.